



**UNION DEPARTEMENTALE  
Force Ouvrière du VAL DE MARNE**

11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex

01 49 80 94 94 – fax 01 49 80 68 80

[www.fo94.fr](http://www.fo94.fr) - e mail [fo94@wanadoo.fr](mailto:fo94@wanadoo.fr)

**MOTION DE LA COMMISSION EXECUTIVE DU 30 JANVIER 2020**

Depuis le 5 décembre, dans la grève et les manifestations, avec notre confédération **FO**, la CGT, la FSU et Solidaires, les salariés du public et du privé exigent le retrait du projet Macron-Berger d'instauration d'un système unique de retraite par points liquidant les 42 régimes existants.

Face à notre mobilisation massive, en particulier dans notre département du Val de Marne avec des actions multiples et la grève des agents de la RATP, des cheminots, et des enseignants, le gouvernement reste intransigeant.

Alors qu'une nouvelle fois, plusieurs centaines de milliers manifestaient le 24 janvier, le Conseil des Ministres décidait de faire adopter les **projets de loi** en engageant une procédure accélérée.

L'étude d'impact et l'avis du conseil d'Etat ont été rendus publics. A juste titre, notre confédération souligne dans son communiqué du 27 janvier, « *tant les projets de loi que l'étude d'impact et l'analyse du Conseil d'État confirment que l'âge d'équilibre (ou âge pivot) sera la clé de voûte du système universel. Alors que depuis des mois, cet âge d'équilibre était annoncé à 64 ans, il serait de 65 ans dès l'entrée en vigueur du futur système (génération 1975) et continuerait de croître.* »

**Dans le Val-de-Marne les Unions départementales CGT et FO, avec la FSU, Solidaires et l'UNEF déclarent dans leur communiqué commun du 28 janvier :**

*« Le gouvernement persiste et lance la procédure de vote de la loi en accéléré. « L'âge d'équilibre » sans décote pourra être de de plus en plus tardif : 65, 66, 67 ans*

*Il multiplie les actes de violence et de répression : mesures disciplinaires à la RATP à VITRY, interpellations de lycéens à ST MAUR et de manifestants à PARIS. Nos organisations dénoncent les pressions exercées à l'égard des grévistes et des jeunes et demandent l'abandon immédiat de toutes les menaces de sanction (pouvant aller à la révocation). Notre réponse est que le combat et la solidarité continuent. Notre exigence est plus que jamais le retrait, et pour cela la grève dans l'unité public-privé. ()»*

Dans tous les secteurs professionnels la discussion est engagée : comment obtenir le retrait ?

Quel autre moyen que de hausser le rapport de force face à l'intransigeance gouvernementale ?

Plusieurs assemblées générales de salariés en grève ont adopté des motions et résolutions pour signifier :

**"il est temps que les organisations syndicales nationales qui demandent le retrait lancent un appel clair à la grève générale".**

**" Il faut dès à présent que nos instances syndicales nationales se disposent vers un mouvement plus dur encore pour faire plier ce gouvernement. Quelle autre solution que l'appel à la grève générale dans l'unité de tous pour bloquer le pays ?"**

La Commission Exécutive de l'Union Départementale FO 94, réunie ce 30 janvier 2020, invite les structures syndicales, syndicats et sections, à tenir et développer les assemblées générales de salariés publics ou privés, dans les entreprises, services ou administrations pour construire le rapport de force indispensable pour le retrait du projet de loi et débattre des moyens d'action.

La CE de l'UD FO du Val-de-Marne tient à souligner les revendications :

**le retrait pur et simple du projet Macron Berger de régime unique de retraite par points**

**L'abandon immédiat de toutes les menaces de sanctions (allant pour certaines jusqu'à la révocation) contre les délégués syndicaux et les jeunes.**

La CE de l'UD FO du Val-de-Marne décide de soumettre largement aux salariés du public comme du privé la déclaration du Secrétariat de l'UD FO 94 du 15 janvier afin d'ouvrir une perspective permettant de gagner :

« () Face à l'intransigeance du gouvernement, () l'heure est à hausser le rapport de force, au travers de la **grève générale**.

() il est clair que cette réforme ne trouve aucun soutien dans la population, et pour cause puisqu'elle détériore l'entièreté des pensions. Le bureau confédéral respecte le mandat qui est le sien donné dans le CCN de Septembre : obtenir le retrait de ce projet par la grève s'il le faut.

Il nous semble donc pertinent de poser maintenant la question de la grève générale et du blocage total de ce pays pour faire céder le gouvernement (...) et qu'un appel clair de la confédération soit porté en ce sens pour imposer le retrait et obtenir la victoire :«Dès maintenant Grève Générale, Blocage total du pays jusqu'au retrait. »

La Commission Exécutive de l'Union Départementale FO 94 rappelle ses revendications et propositions en matière d'un système de retraites :

- **Non à la retraite par points,**
- **Non au régime unique et à la fusion des régimes,**
- **Maintien des 42 régimes de retraites et amélioration des régimes existants tant pour les poly-pensionnés que pour les carrières longues que pour la pénibilité,**
- **Suppression immédiate de l'allongement à 43 ans de la durée de cotisation avec possibilité d'une retraite à 60 ans à taux plein, liquidation de sa pension sur les 10 meilleures années pour le privé et des 6 derniers mois d'indice pour les fonctionnaires,**
- **Cotisations des entreprises pour les jeunes primo demandeurs d'emploi en formation, stage ou apprentissage, reconnaissance des années d'études supérieures,**
- **Indexation des pensions sur l'évolution des salaires,**
- **Annulation de la hausse de la CSG pour tous les retraités,**
- **Aucune pension inférieure à 1 450 euros nets (80% du salaire médian 1 900€ bruts),**
- **Retrait du projet de réforme Macron qui n'est ni amendable ni négociable.**

Créteil le 30 janvier 2020- adopté à l'unanimité